



Palement retraite complémentaire

Par **maurice**, le **13/07/2012** à **01:57**

Bonjour,rnrnA la retraite depuis le 1er mai 2012 je n'ai reçu à ce jour aucun paiement de ma retraite complémentaire ARRCO et AGIRC. J'ai fourni à ma caisse (D&O) tous les éléments nécessaires à mon dossier et malgré mes nombreuses relances cette dernière fait la sourde oreille. rnQuels sont les recours à ma disposition pour faire valoir mes droits et éventuellement puis-je demander des dommages et intérêts pour le préjudice subit ?

Par **pat76**, le **13/07/2012** à **17:44**

Bonjourrnrnles retraites complémentaires sont payées tous les 3 mois.rnrnVous êtes en retraite depuis le 1er mai 2012, vous devriez donc percevoir fin juillet début août votre premier versement.rnrnVous avez fait vos réclamations par lettre recommandée avec avis de réception?